

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Circonscription de Villeurbanne 1
PROCES-VERBAL du CONSEIL D'ECOLE

ECOLE	ECOLE MATERNELLE CROIX LUIZET 18 rue Armand 69100 Villeurbanne 04 78 17 35 51 ce.0691202g@ac-lyon.fr
Date	Lundi 17 octobre 2022 18h
Commune	Villeurbanne

Participants	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none"> - Enseignants : K. Besson (directrice), C. Michard, F. Anglely, F. Lorimey, A. Schmitt, V.J. Burianne, I. Olibo - ATSEM : S. Pehlivan, M. Meklati, S. Galluzzo ; H. Lapalus, M. Benachour, N. Aït Idir - Parents d'élèves élus au conseil d'école : B. Touraugui, T. Marchand, N. Empereur, V. Serra, M. Borrel, P. Raux - Agents municipaux : A. Loire, C. Hauland Gronneberg - Coordonnateur périscolaire : M. Sanchez - DDEN : C. Vermeulin 	

Absents excusés	prénom, nom, fonction
<ul style="list-style-type: none"> - Enseignants : V. Gonnep - Parents d'élèves élus au conseil d'école : D. Ducrot, B. Borrel 	

Ordre du jour
<ul style="list-style-type: none"> 1-Présentation du conseil d'école 2022-2023 2-Classes et effectifs 3-Règlement intérieur 4-Projets 5-Sécurité et travaux

Rédaction du procès-verbal

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

1-Présentation du conseil d'école 2020-2021

Tour de table afin de présenter tous les nouveaux membres présents du conseil d'école (nouveaux parents, nouveaux enseignants, nouveaux élus).

DDEN : les Délégués Départementaux de l'Education Nationale sont des bénévoles désignés par le DASEN pour veiller aux bonnes conditions de vie des enfants à l'école et autour de l'école (état des locaux, sécurité, mobilier, vie scolaire). Ils facilitent les relations entre l'école et la municipalité.

Mme Aurélie Loire, adjointe (Manifestations et Pratiques Culturelles EcoResponsables/quartier Buërs-Croix Luizet) et M. Cyril Hauland Gronneberg, conseiller municipal, représentent la municipalité.

Isabelle Olibo présente le fonctionnement du RASED. 3 membres : 2 enseignantes spécialisées (comportement/apprentissages) et 1 psychologue de l'Education Nationale qui interviennent sur 3 école. L'an dernier, 17 % des élèves ayant fait l'objet d'une demande d'aide ont pu être pris en charge.

2-Effectifs 2022-2023

L'école maternelle accueille à ce jour 174 élèves : 56 petits, 55 moyens, 63 grands, répartis en 2 classes de petits, 1 classe de petits-moyens, 1 classe de moyens, 1 classe de moyens-grands, 2 classes de grands, dont les effectifs vont de 24 à 26 élèves par classe. Il y a 50 élèves de moins que l'an dernier, ce qui explique la fermeture de 2 classes.

A classes, la directrice ne dispose que de 33 % de décharge (contre 50 % l'an dernier) : soit le vendredi, puis 1 mercredi sur 3, puis 1 lundi sur 3.

Actuellement, 1 élève en situation de handicap qui bénéficie de l'aide d'une AESH. D'autres dossiers sont en cours de traitement mais nous n'avons pas de réponse de notification car il y a plus d'un an de retard dans le traitement des dossiers à la MDPH.

Nous avons trouvé que la rentrée a été particulièrement calme (constat de diminution des effectifs); les locaux peuvent mieux être exploités, nous apprécions cette réduction d'école ; cependant, la charge de travail de direction reste identique.

Effectifs périscolaires :

3-Règlement intérieur

Aucun changement par rapport au règlement de l'année précédente.

Nous insistons sur le point concernant l'instruction scolaire obligatoire dès 3 ans. Toute absence doit être justifiée (par écrit via le cahier de liaison ou l'adresse mail de l'école, par téléphone auprès de la directrice). Les absences non justifiées à répétition font l'objet d'un signalement auprès de la direction académique. Les absences prévisibles doivent être rédigées sous forme de demande d'autorisation d'absence auprès de l'Inspectrice de l'Education Nationale, par l'intermédiaire de la directrice de l'école.

Le règlement intérieur 2022-2023 est validé.

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

Cette année, mise en place de l'envoi de sms grâce à laclasse.com. Constat : plus simple, plus rapide, plus visible qu'un mail pour prévenir les parents de l'absence d'un enseignant, ou faire un rappel d'activité...

4-Projets

L'école bénéficie du label « école en transition » (attribué aux écoles qui vont connaître de lourds travaux). Dans ce cadre, la mairie nous propose un partenariat financier et culturel. Cette année le projet sera autour du conte (mais également projet qui peut être décliné de manière pluridisciplinaire : musique, chant...). Ce projet peut durer une ou deux années scolaires (à voir en fonction de comment nous avançons, si on a envie de le prolonger).

Les artistes vont se présenter aux élèves par le biais d'un spectacle qui aura lieu sur 3 dates : le mardi 13/12 pour la maternelle. Il y aura également une présentation/rencontre avec les parents : la 2ème semaine de janvier, accueil le lundi matin et clôture le vendredi soir.

Dans le cadre des appels à projets, la mairie nous a accordé (parmi plusieurs choix) un projet de lignée écologique:ateliers d'écoconstruction en terre avec l'association Oïkos (qui a pour objet le développement de la construction et de la rénovation écologique).

Nous poursuivons nos partenariats avec les structures culturelles villeurbannaises :
les médiathèques

le cinéma le Zola (pour les GS)

l'Espace Tonkin pour les spectacles (nous avons fait une demande de billetterie et, là aussi, la mairie nous a accordé la gratuité d'un spectacle par classe.

L'OVPAR : les mamies conteuses

Les 3 classes de GS et MSGS participent aux compétitions sportives de l'USEP.

Marché de Noël le mardi 13/12 : implication de l'APE possible.

Projets de l'APE : en cours de construction. Les ventes de gâteaux sont reconduites chaque vendredi veille de vacances.

5-Sécurité et travaux

Protocole sanitaire : en fonction de la situation, le gouvernement détermine un niveau (applicable à tout le territoire ou à certaines régions), qui va de socle à niveau 3. Pour tous les niveaux, les cours dispensés à l'école primaire sont assurés en présentiel. Les différences de restrictions portent sur le port du masque, le brassage des élèves...

Un exercice incendie devait avoir lieu le 19 septembre. Le matin-même, nous nous sommes aperçus que la centrale était en panne. A ce jour, elle n'est toujours pas réparée malgré nos multiples relances et le passage d'un technicien par 3 fois.

Le plan vigipirate est toujours de rigueur : un exercice PPMS attentat/intrusion a eu lieu le mercredi 5 octobre au matin. Elèves et personnels ont été prévenus. Les élèves ont été préparés : écoute de la bande sonore afin de bien repérer le signal. Tout s'est déroulé dans le calme, même pour les plus jeunes élèves pour qui c'était la première fois. Pas de retour de situation stressante. Nous avons constaté que le volume de l'alarme était aussi un peu plus faible.

D'autres exercices se dérouleront au cours de l'année scolaire.

Dans l'attente de la restructuration du groupe scolaire, nous tenons à ce que les élèves soient accueillis dans des conditions de sécurité optimales et de confort convenable,

ANNEE SCOLAIRE 2022-2023

c'est pourquoi nous poursuivons avec la même attention les demandes d'intervention et de petits travaux : notamment, la réparation des volets roulants (problème récurrent).

Mesures énergétiques : les salles de classes seront chauffées à 19°, diminution de certains éclairages publics.

Les prochains conseils d'école sont prévus :

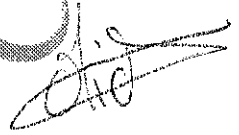
- lundi 27 février 2023 à 18h (un changement sera peut être effectué pour qu'il soit commun avec l'élémentaire).
- mardi 6 juin 2023 à 18h.

CONSEIL D'ECOLE

Claire MICHARD, **secrétaire de séance**

Date : 17/10/2022

Signature



Karine BESSON, **directrice d'école**

Date : 17/10/2022

Signature

